

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° :2024-06-062

Modification des administrateurs de la SAEML Saint-André

Rapporteur : Grégoire SOUQUE

<u>Date de Convocation</u> :	20 juin 2024	<u>Séance du 27 juin 2024</u> A 18h30, le Conseil Municipal de Morières-les-Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de juin sous la présidence de Monsieur Grégoire SOUQUE, Maire.
<u>Date d'affichage</u> :	02 juillet 2024	
▪ Nombre de conseillers en exercice :	29	
▪ Nombre de présents :	22	
▪ Nombre de votants :	29	

Étaient présents :

Grégoire SOUQUE, Éric DEVALQUENAIRE, Jeanine FAVRE SECOND, Franck JOUSSELIN, Patrick DUVAL, Marie-Paule FOURMENT, Pierre-Jean FAUCITANO, Catherine PRAT, Stéphanie CASTRIGNANO, Nicolas CHASTEL, Jennifer HAMAIDE, Fabrice BAUDOIN, Huguette SAINT JEAN, Renée THOMAS, Claudine BOISSEAU, Philippe REYNERO, Georges BERTANA, Annick DUBOIS, Martine THEVENIN, Jean-Marc FOUIN, Christèle PELISSIER, Raphaël GOTTSCHALK

Étaient absents excusés et représentés :

Sandrine IGNERSKI pouvoir à Fabrice BAUDOIN, Estelle ROLLE pouvoir à Grégoire SOUQUE, Alain FIRMIN pouvoir à Marie-Paule FOURMENT, Jade MORENAS pouvoir à Jennifer HAMAIDE, Marie-Laure PERDIGUIER pouvoir à Catherine PRAT, Marie GAGET-MARTIN pouvoir à Éric DEVALQUENAIRE, Emmanuelle BLANC pouvoir à Annick DUBOIS,

Étaient absents :

Secrétaire de séance : Nicolas CHASTEL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-21, L2121-29 et L2121-33,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2020-07-027 du 10 juillet 2020 portant désignation des administrateurs de la SAEML Saint-André,

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'à la suite du décès de monsieur Michel CAMPERGUE, il convient de procéder à son remplacement au sein du conseil d'administration de la SAEML Saint-André.

Conformément aux statuts de la société, la proportion des représentants de la commune est égale à la proportion de capital détenue par la commune dans la société. La commune détient à ce jour 10 858 actions sur un total de 15 000, ce qui représente un pourcentage de 72%, et un nombre d'administrateurs égal à 7.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la candidature de madame Catherine PRAT en remplacement de monsieur Michel CAMPERGUE.

Les administrateurs siégeant à la SAEML Saint-André seraient donc les suivants :

- SOUQUE Grégoire
- DEVALQUENAIRE Eric
- FAVRE SECOND Jeanine
- FOURMENT Marie-Paule
- SAINT-JEAN Huguette
- BOISSEAU Claudine
- PRAT Catherine

Où l'exposé du rapporteur, le Conseil Municipal délibère, et

- **DÉCIDE** que l'élection se fera à main – levée
- **APPROUVE** le remplacement de monsieur Michel CAMPERGUE par madame Catherine PRAT au sein de la SAEML Saint-André.
- **DONNE** pouvoir aux administrateurs sus désignés pour passer tous actes, pièces, marchés, conventions, traiter tous financements, consentir à toutes garanties et autre, et généralement, faire tout ce qui est utile et nécessaire dans le cadre de la SAEML Saint-André.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

à l'unanimité des membres présents,

Le 28/06/2024

Le secrétaire de séance,

Nicolas CHASTEL



Le 28/06/2024

Le Maire,

Grégoire SOUQUE

